

**ISRAËL ET TERRITOIRES
OCCUPÉS / AUTORITÉ
PALESTINIENNE**

**Amnesty International
condamne les attaques contre
la population civile**
Index AI : MDE 15/055/00

Amnesty International condamne l'attentat à l'explosif qui a coûté la vie à deux civils hier, près du marché à ciel ouvert de Mahané Yéhouda, à Jérusalem. Cette attaque a été revendiquée par le Djihad islamique.

« Aucune circonstance ne saurait justifier une attaque menée délibérément contre la population civile, a déclaré ce jour l'organisation de défense des droits humains. Nous appelons le Djihad islamique ainsi que tous les autres groupes armés, qu'ils soient palestiniens ou juifs, à cesser immédiatement de commettre de tels homicides. »

Depuis le 29 septembre

2000, plus de 150 Palestiniens ont été tués et au moins 4 000 autres blessés par les forces de sécurité israéliennes, qui ont eu recours aux armes à feu pour réprimer des manifestations et des émeutes violentes en Israël et dans les Territoires occupés, y compris dans les territoires relevant de l'Autorité palestinienne. En outre, des Palestiniens ont été maltraités, voire tués, par des colons israéliens, et des Palestiniens ont fait subir le même sort à des Israéliens.

« La fin des violences passe par un changement radical d'état d'esprit : les autorités, les groupes d'opposition et les populations doivent enfin

reconnaître que les droits à la vie et à l'intégrité corporelle sont des droits élémentaires de l'être humain », a conclu Amnesty International. ●

Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le Service de presse d'Amnesty International, à Londres, au +44 20 7413 5566 ou consulter notre site web :

<http://www.amnesty.org>